Atelier sous-régional sur

l'**A**ccès et le **P**artage des **A**vantages (APA)

Abidjan (IVOTEL), 24 - 28 Octobre 2016

APPUI AUX UNITES DE MEDECINE TRADITIONNELLE :

DJEKA Pharmaco et CNS-Sinusite

THE ABS CAPACITY DEVELOPMENT INITIATIVE

L'INITIATIVE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR L'APA

PLAN

- **Introduction**
- **Présentation du PNPMT**
- **Missions du PNPMT**
- **Chaine de valeur**
- **De la mise en place au fonctionnement des UAP : Djêka Pharmaco et CNS Sinusite**
- **Conclusion**

INTRODUCTION

- OMS / **1978** : Déclaration d'Alma-Ata sur les soins de santé primaire (SSP) : reconnaissance de la médecine traditionnelle et de ses praticiens.
- OMS-AFRO/ **2000** : résolution (RC 50) sur la promotion du rôle de la Médecine Traditionnelle (MT) dans les systèmes de santé et Stratégies de développement de la MT ;
- En 2007 : **OOAS**, organisme de santé spécialisée de la CEDEAO a établi son programme de MT avec l'objectif de soutenir les Etats membres à institutionnaliser la MT dans leurs systèmes de santé.

INTRODUCTION

Système de Santé de Côte d'Ivoire

Médecine Traditionnelle**: 80 à 90 %**

1ère ou 2ème intention ou combinée

75 à 80% des produits sont à base de plantes médicinales

INTRODUCTION

QUATRE GRANDES DATES A RETENIR

- **1995**: Atelier de consensus d'Aboisso / Intégration de la médecine et de la pharmacopée traditionnelle dans le **PNDS**
- **2001**: Création du PNPMT (Arrêté Ministériel N° 409 du 28 décembre 2001)
- **2015**: Vote et promulgation de la Loi du 20 Juillet 2015 (Exercice et Organisation de la médecine et de la pharmacopée traditionnelles)
- **2016**: Décret du 27 Janvier 2016 portant **Code d'éthique et de déontologie des PMT**

REGLEMENTATION

Loi n°2015-536 du 20 juillet 2015 portant exercice et organisation de la médecine et de la pharmacopée traditionnelle

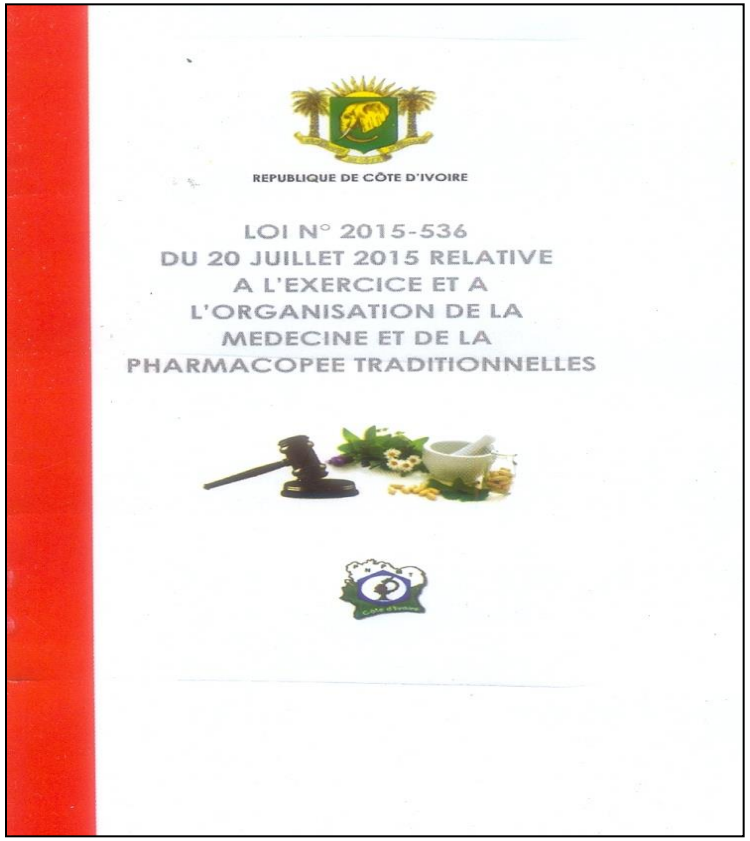

Décret n°2016-24 du 27 janvier 2016 portant code d'éthique et de déontologie des praticiens de médecine traditionnelle

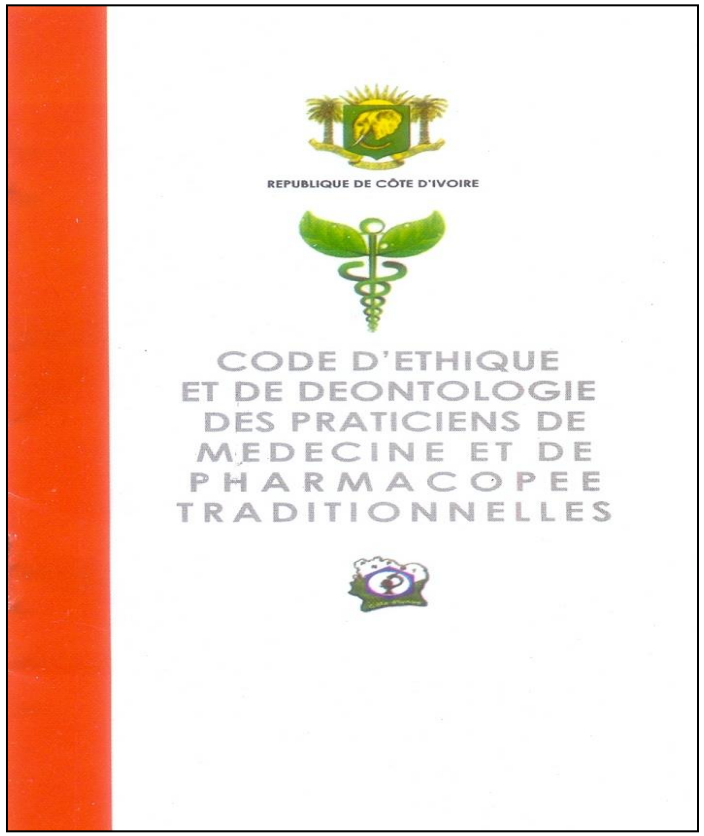

PRESENTATION DU PNPMT

- PNPMT: Structure technique du MSHP en rapport avec la coordination des activités de la Médecine traditionnelle pour l'atteinte des objectifs en matière de réglementation.

- OBJECTIF: «Contribuer à l'amélioration de la couverture des besoins sanitaires de la population par une utilisation effective et efficiente de la médecine et de la pharmacopée traditionnelles»

SERVICE DU PNPMT

- Identification, formation, suivi-évaluation
- Réglementation et contrôle de l'exercice de la MT
- Communication, projets et relation extérieure
- Recherche opérationnelle et de la valorisation des médicaments issus de la pharmacopée traditionnelle

PERSONNEL

- Médecins, Pharmaciens, Botanistes, Socio anthropologues, Informaticiens, Economiste, Communicateurs, PMT.

MISSIONS

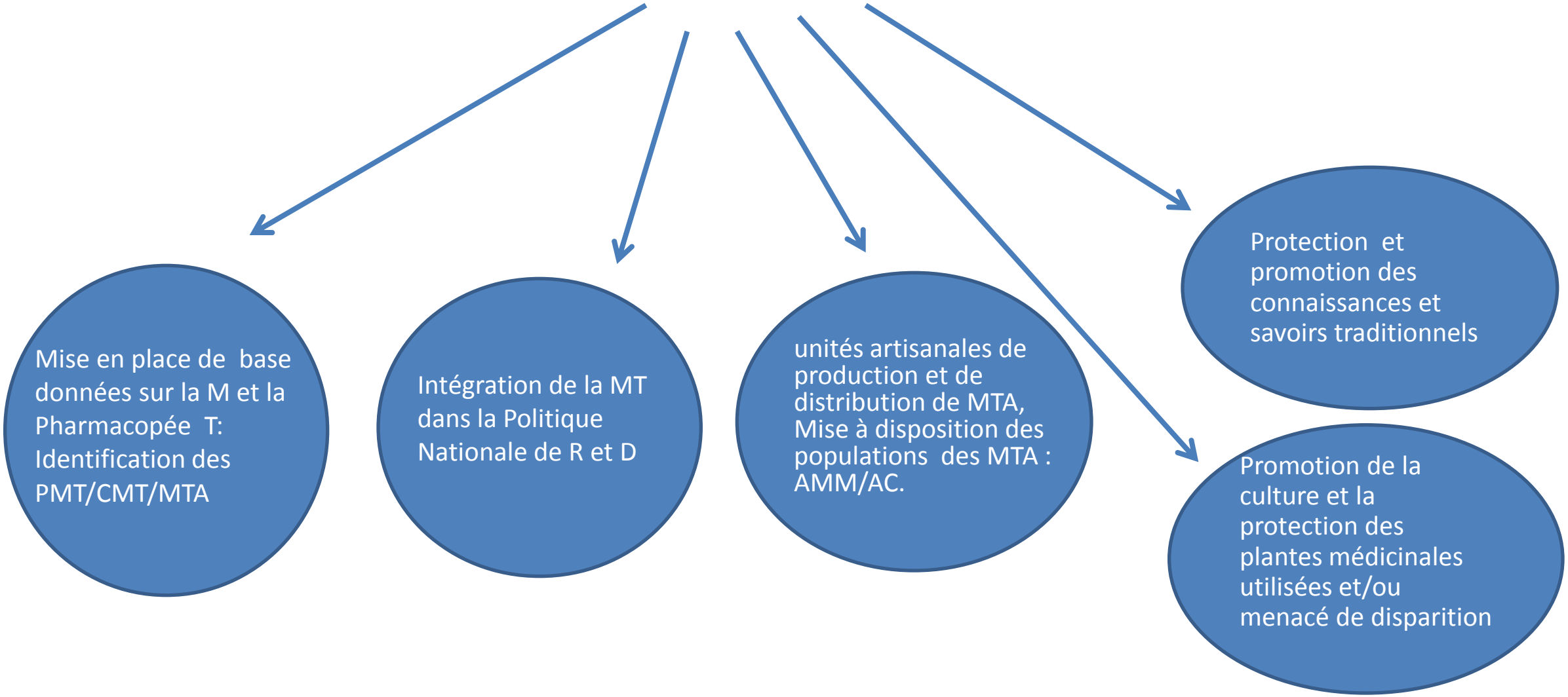
Mise en place de base données sur la M et la Pharmacopée T: Identification des PMT/CMT/MTA
Intégration de la MT dans la Politique Nationale de R et D
unités artisanales de production et de distribution de MTA, Mise à disposition des populations des MTA : AMM/AC.
Protection et promotion des connaissances et savoirs traditionnels
Promotion de la culture et la protection des plantes médicinales utilisées et/ou menacé de disparition

LOI DU 20 JUILLET 2015

Médecine et Pharmacopée traditionnelles

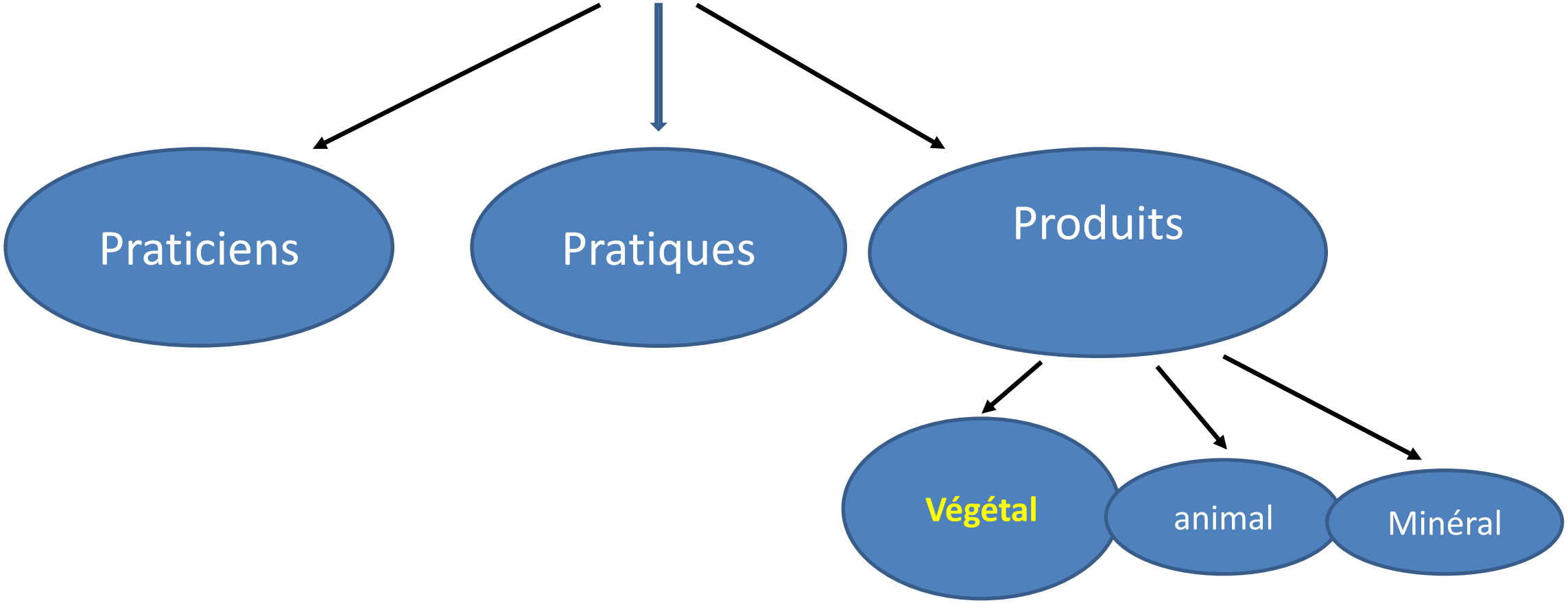

QUE DIT LA LOI SUR LA MT ?

Titre III : Chapitre II

Article 21: « La fabrication de médicaments traditionnels se réalise dans des **unités de production de médicaments traditionnels agréées** par le Ministre chargé de la Santé.(…) »

Article 22:

- Toute exploitation à l'échelle industrielle des plantes médicinales ne peut se faire que si elles font l'objet de cultures conformément à la loi portant code forestier, code de l'environnement ou tous autres textes en vigueur en la matière;
- Toute exploitation à l'échelle industrielle de substances d'origine animale ne peut se faire que si les animaux concernés font l'objet d'élevage.

Article 13: « le principe de la **collaboration entre la médecine traditionnelle et la médecine moderne** est admis ».

«Dans cette collaboration, les **savoirs traditionnels** et les **inventions issues de la médecine et de la pharmacopée traditionnelles** sont garantis par les droits de propriétés intellectuelle actuelle ou tout autre texte relatif à la protection des savoirs traditionnels en vigueur».

APPUI AUX UNITES DE MEDECINE TRADITIONNELLE

Cadre règlementaire

Acteurs (validation de la communauté, formation, validation par les autorités- Ministère de la santé, code éthique)

Produits (validation scientifique en toxicologie, pharmacologie, phytochimie, règle d'exploitation des plantes médicinales – santé vs environnement…)

Financement (banque pour les tradipraticiens : PPP)

1. Qui sont les acteurs?
2. Quels sont les différents types de chaîne de valeur ?
3. Quel est le rôle de chaque nœud ?
4. Quel est le poids de chaque nœud ?

Spécialité	Profil/niveau d'instruction	Intrants /matières premières	Maladies prise en charge	Pratiques thérapeutiques	Localisation géographique
Naturothépeute	Niveau supérieur	Animaux/ minéraux/ végétaux	Maladies métaboliques, infectieuses, gynécologiques, dermatologiques	Massage, régime diététique, technique respiratoire, soins médicamenteux	Milieu urbain
Phytothérapeute	Analphabète/ niveau secondaire/ primaire	végétaux	Maladies métaboliques, infectieuses, gynécologiques, dermatologiques	Massage, régime diététique, soins médicamenteux	Milieu urbain/ milieu rural
Psychothérapeute	Analphabète/ niveau secondaire/ primaire	Animaux/ minéraux/ végétaux	Maladies mentales	Pratiques sportives, incantation/ prières, massage, régime alimentaire, pratiques traditionnelles	Milieu urbain/ milieu rural
Accoucheuses traditionnelle	Analphabète/ niveau secondaire/ primaire	minéraux/ végétaux	Suivi de la grossesse et accouchement, stérilité	Pratiques traditionnelles, massage, soins médicamenteux, , incantation	Milieu urbain/ milieu rural
Rebouteux ou Rebouteur	Analphabète/ niveau secondaire/ primaire	Animaux / végétaux	Fractures, entorses	Massage	Milieu urbain/ milieu rural
Chiropracteur	Analphabète/ niveau secondaire/ primaire	Animaux/ minéraux/ végétaux	Entorses, foulures, blessures, courbatures	Massage	Milieu urbain/ milieu rural
Herboriste	Analphabète/ niveau secondaire/ primaire	végétaux		Dispensation de matières premières végétales	Milieu urbain
Médico-droguiste	Analphabète/ niveau secondaire/ primaire	Animaux/ minéraux/ végétaux		Dispensation des matières premières végétales, animales, minérales	Milieu urbain
Ritualiste	Analphabète/ niveau primaire /secondaire/ supérieur	Animaux/ minéraux/ végétaux	Maladies ethnoculturelles	Incantation/ prières	Milieu urbain/ milieu rural

CHAINE DE VALEUR

Naturothérapeute

Fournisseur : paysan, collecteur, chasseur, herboriste, médico-droguiste
Collaborateur direct : Assistant naturothérapeute
Client/patient : patients, commerciaux, pharmacien, herboriste, médecin, infirmier, les autres praticiens de médecine traditionnelle

Phytothérapeute

Fournisseur : paysan, collecteur, herboriste
Collaborateur direct : Assistant phytothérapeute,
Client/patient : patients, commerciaux, pharmacien, herboriste, médecin, infirmier, les autres praticiens de médecine traditionnelle

CHAINE DE VALEUR

Ritualiste

Fournisseur : paysan, collecteur, chasseur, herboriste, médico-droguiste

Collaborateur direct : Assistant

Client/patient : patients, commerciaux, pharmacien, herboriste, médecin, infirmier, les autres praticiens de médecine traditionnelle

La chaine de valeur agit sur la biodiversité et génère des emplois, de la richesse et a un impact sur le bien être et la santé de la population.

CHAINE DE VALEUR: RECOLTE

CHAINE DE VALEUR

4H DU MATIN

CHAINE DE VALEUR

CHAINE DE VALEUR: HERBORISTERIE TRADITIONNELLE

COLLECTE DE DONNEES

COLLECTE DE DONNEES

PREPARATION D'UN « CANARI »

ACQUIS

- **390** Centres de Médecine Traditionnelle ont été géo référencés (Carte sanitaire/BNETD) ;
- **100** Centres de Médecine Traditionnelle ont été visités ;
- **50** Centres de Médecine Traditionnelle sont contenus dans le répertoire des Centres de Médecine Traditionnelle ;
- **2522** Praticiens de Médecine Traditionnelle sont contenus dans le répertoire National des PMT(3ème édition) ;
- **475** Médicaments Traditionnels ont été recensés.

LISTE DES UNITES ARTISANALES DECLAREES

NOM ET LOCALISATION DE L'UNITE ARTISANALE	NOM DU RESPONSABLE	PRODUIT	DATE DE DECLARATION
FLORA SUPER YOPOUGON /ABIDJAN	Mme AIE CHIE	SAVON FLORA SUPER	2013
ATTOTE KORHOGO	OUATTARA DJAKALIDJA	ATTOTE ORIGINALE	9 DECEMBRE 2014
DJEKAPHARMACO SARL AGBOVILLE	GNAGNE ARTHUR	NUTRASUCRE NUTRASEL	2015

LISTE DES UNITES ARTISANALES EN INSTANCE DE DECLARATION

NOM ET LOCALISATION DE L'UNITE ARTISANALE	NOM DU RESPONSABLE	PRODUIT
GROUPE MULTIFLORA RIVIERA PALMERAIE	MELEDJE LASME MARTIAL	THE ADMA
ONG LABOFLORE ABOBO-BAOULÉ	MAMAN BITI	DIABETRINE
LABORATOIRE BAUNIA RIVIERA 3	TATA LOBO	ANTICANCER
LABORATOIRE AKD ANYAMA	ANO KOUAO DANIEL	VIDIA PUR

APPUI TECHNIQUE

- Sensibilisation
  Conseils
  Constitution des dossiers
  Facilitation à la réalisation des tests biologiques
  Suivi
  Documentation des savoirs des PMT, enquêtes CAP et d'enquêtes ethno médicales et incitation à la protection (DPI);
  Soutien lors des activités de promotion des produits respectant les normes de BPF.
  Identification
  Visites de terrain/management
  Accompagnement pour les DPI: un travail de corps à corps et de fourmis
  Recherche de financement

LES DIFFERENTE ETAPES DE LA DECOUVERTE D'UN MEDICAMENT

Études ethno botanique : PMT - CHERCHEUR

Études pharmacologiques

Études pharmacocinétiques

Études toxicologiques

LES ETAPES CLINIQUES ➔ Quatre phases

- 3 phases avant la commercialisation: I - II - III
- 1 après la commercialisation: IV

STRUCTURES IMPLIQUEES

- PNPMT- MSHP
- FTSNCI
- LNSP-MSHP/MESRS
- DPML- MSHP
- OIPI /OAPI-MIPME
- MC
- MEDD

MISE EN PLACE DES UAP

DJEKA PHARMACO SARL

- Unité est située à Agboville 85 km d'Abidjan.
- Spécialisée dans la production de compléments nutritionnels ou aliments fonctionnels à partir de plantes médicinales.
- Créée en 2007
- Déclaration de l'UAP en 2015
- Produit original
- AC de **Nutrasucre et Nutrasel** obtenus en 2015
- Production mensuelle de 5000 boites de sucre et de 2500 boites de sel, vendus en pharmacie et dans les grandes surfaces.

MISE EN PLACE DES UAP

CNS- SINUSITE

- Créée en 2005
- Déclaration du Centre de soins en 2005
- Certification de conformité obtenue en 2010
- Brevet d'invention pour le GP20 obtenu en 2009
- Méthode originale de traitement et MTA
- Spécialisée dans le traitement des affections rhino sinusienne
- Nombre de patients annuel : 10 000 patients
- Le centre collabore avec des infirmiers et des médecins qui diagnostic et qui font le suivi des patients avec le PMT
- Traitement est fait avec un Médicament Traditionnel Amélioré à base de plantes produit par le centre (GP20).
- Dispose d'un appareil de radiographie .
- Le centre est dirigé par M. Bini KOUAKOU, enseignant à l'Université.

AVANT INTERVENTION

APRES INTERVENTION

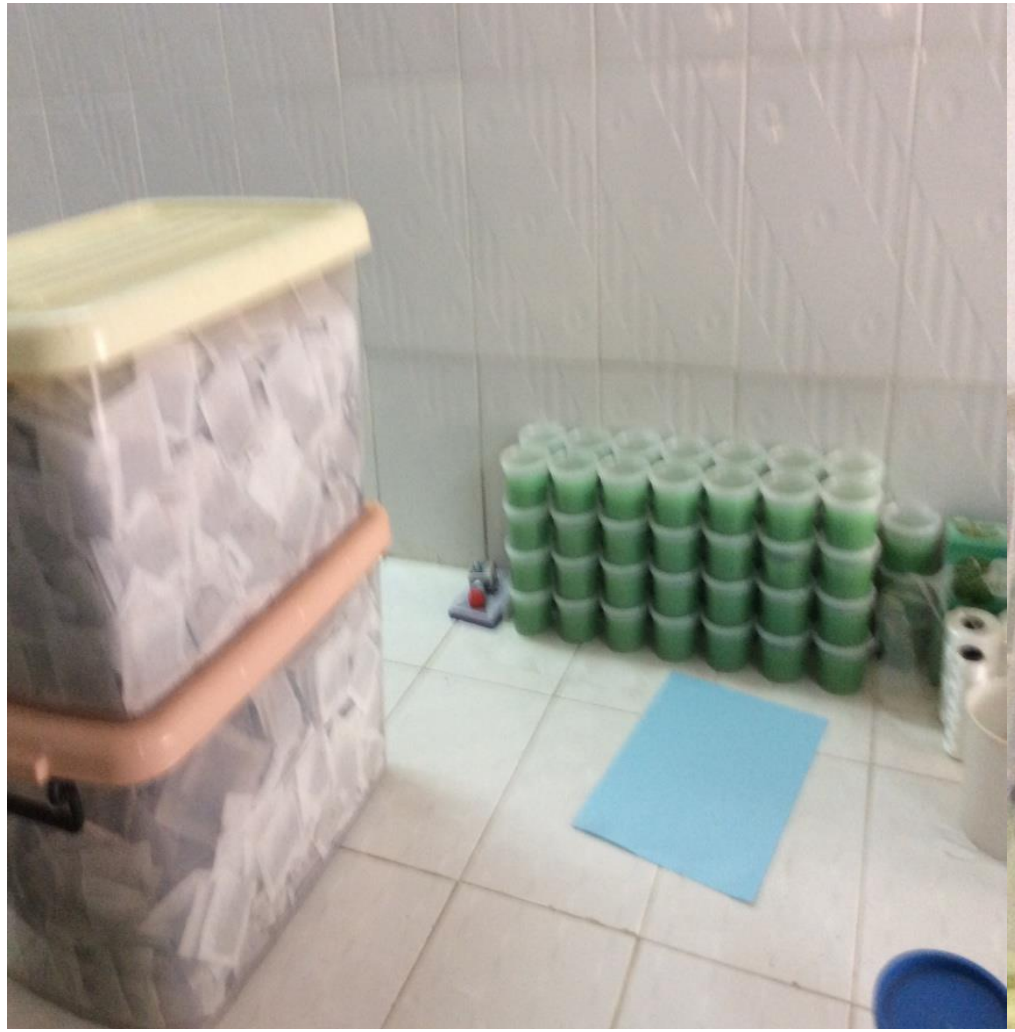

CULTURE DE PLANTES MEDICINALES

Entrée de l'unité DJEKAPHARMACO

Acquisition d’espace

CONCLUSION

- Il existe une chaine de valeur structurée de la médecine traditionnelle, avec des acteurs à rôle bien défini et générant une économie structurée, importante mais ignorée dans l'évaluation traditionnelle macroéconomique des pays africains.
- Les praticiens de la MT peuvent devenir une économie réelle et intégrée à l'économie formelle des pays si les problèmes auxquels ils sont confrontés trouvent une solution coordonnée et systémique : codification, intégration à la chaîne formelle d'assurance maladie, école de formation, système de financement, système de distribution…

INITIATIVE APA

Programme National de Promotion de la MT:

Désignation d'un point focal

Enjeux économiques, sanitaires, scientifiques sociaux, culturels…

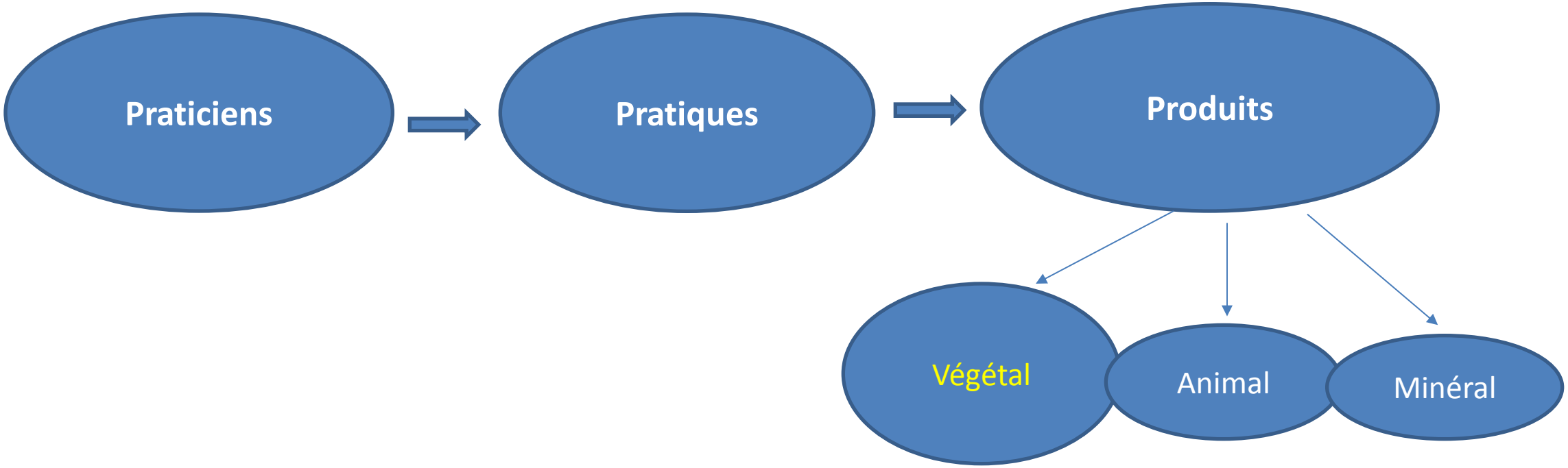

JE VOUS REMERCIE

Adresse :

Contact :

Email :

Site WEB :